



Les Échos



Sommaire

Mot du Maire	2
Vie municipale	3-5
Etat Civil	6
Environnement	7-9
Vie intercommunale	10-11
Vie locale	12-17
Souvenir	18
Vie scolaire	19-20
Vie associative	21-22
Infos	23-28
Vie économique	29
Agenda	30

Bloc Notes

Secrétariat de Mairie

Mardi de 7 h 30 à 17 h / Jeudi de 14 h à 19 h

Tél : 04.50.04.35.77. / Fax : 04.50.04.27.63.

Email : mairievulbens@orange.fr

www.vulbens.fr

La Poste

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14 h 30 – 18 h

Samedi : 10 h – 12 h

Levée : 14h45 / Tél : 04.50.04.37.91.

Assistante sociale

Les assistantes sociales du Pôle Médico-Social de St-Julien vous reçoivent en Mairie de VULBENS, sur rendez-vous au **04.50.49.49.50**, 3 mardis dans le mois.

Déchetterie

De novembre à février

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Samedi de 9 h à 17 h 30

De mars à octobre

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 18 h

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le gardien au 04.50.04.64.08

URGENCES

Pompiers : 18 S.M.U.R : 15

Gendarmerie : 04.50.04.33.55

Centre anti-poison : 04.72.11.69.11

Mes meilleurs vœux pour 2016 !

2015 a été terrible... Attentats de guerre, pertes d'être chers... Je veux avoir en cet instant, un moment de paix et de recueillement, je vous y invite. Notre monde est-il malade ? Si vous me le permettez, j'aimerais prendre avec vous quelques instants de recul pour réfléchir.

Lorsque l'on parcourt la littérature pour comprendre le monde d'aujourd'hui, nombreux sont les sociologues qui retiennent que « nous sommes historiquement passés de la Communauté à la Société. Dans le cadre de la société moderne, l'individu gagne en liberté ce qu'il perd en solidarité, en communion. L'acquisition de son autonomie lui permet de construire sa vie en totale liberté. Ainsi l'évolution actuelle de notre société par rapport au mariage homosexuel ou à l'homoparentalité, qui choque encore une bonne partie de la population, s'inscrit pourtant dans une logique profonde et naturelle d'une culture fondée sur l'autonomie de l'individu, signant la fin des normes, des morales et des repères.

Chacun, tant qu'il observe les lois garantissant le respect d'autrui, peut vivre comme bon lui semble. Cette forme de liberté est exaltante pour l'individu, et il est rare qu'une personne qui a goûté à cette autonomie ait envie d'y renoncer même si le tribut à payer est parfois lourd. Car la liberté fait évoluer l'individu dans un monde désenchanté et de plus en plus impersonnel. Les populations vivant dans des cultures traditionnelles sont à la fois fascinées par le modèle occidental d'émancipation de l'individu et conscients du caractère parfois « inhumain », en tout cas déshumanisé, de nos vies modernes. Ils constatent les dégâts de l'individualisme, l'absence de chaleur et de communion de nos sociétés, l'éclatement ou l'effacement des repères, le culte exclusif de l'argent, le toujours plus de la consommation exalté par la publicité et ils n'ont guère envie d'aboutir à ce mode de vie. Ils aspirent certes à plus de liberté individuelle, à plus de justice, à moins d'arbitraire, mais restent attachés au modèle de la communauté, celui du groupe soudé autour d'une morale ou d'une religion commune créant de puissants liens de solidarité, offrant du sens et garantissant une profondeur spirituelle à la vie ».

Comment concilier ces deux aspects ? Tradition et modernité peuvent-elles cohabiter ? Je vous laisse à ce stade à vos propres réflexions. **Bien vivre Ensemble est notre devise**, puissions-nous, chaque jour, nous en souvenir pour contribuer à ce vœu pieu.

« Ecole des deux mondes » tel est le nom retenu pour l'école par le conseil municipal après une large concertation au sein de la population et des enfants. Je vois là un lien fort avec le propos ci-dessus.

La Revue des Deux mondes est éditée pour la première fois en 1829 par François Buloz, natif de Vulbens. Fils de cultivateurs, chimiste de formation, François Buloz est d'abord imprimeur. Il dirige la Revue des deux Mondes durant quarante ans, réunissant autour de sa publication l'élite des écrivains français : Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, Honoré de Balzac, Charles Baudelaire, George Sand, Alfred de Musset et autres grands noms de la littérature de cette époque car, à ses débuts, c'est la littérature qui domine le contenu de la revue. Cette revue prend bientôt le premier rang des périodiques français, rang qu'elle conservera durant tout le XIXème siècle. François Buloz se consacre tout entier à ce titre, et en assure le succès par son jugement, son activité infatigable et une volonté énergique. L'objectif de la revue est de développer l'esprit critique et l'analyse de la vie politique au sens large, en comparant avec ce qui se vit dans le reste du monde. Comme le dit l'éditorial du premier numéro : « voir les mêmes principes diversement compris et appliqués en France et en Angleterre, au Brésil et en Allemagne, sur les bords de la Delaware et sur les rivages de la mer du Sud ». **Les deux mondes sont donc la France et le reste du monde.**

Aujourd'hui, cette revue existe toujours, elle est la plus ancienne d'Europe et vous pouvez la retrouver en ligne sur revuedesdeuxmondes.fr.

Excellente lecture.

Votre Maire, Frédéric Budan

Lors de l'installation d'une activité commerciale et/ou artisanale sur la commune, une publication peut être insérée dans le bulletin municipal ou dans la lettre d'information, tiré à plus de 700 exemplaires. Ceci permet à ces nouvelles « enseignes » de se faire connaître. Pensez à nous faire passer vos coordonnées et éventuellement vos visuels pour pouvoir être présents dans la prochaine parution.

Contact : 04.50.04.35.77 ou mairievulbens@orange.fr



Extraits du conseil municipal du 21 octobre 2015

I. Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées / Critères de révision libre des attributions de compensation en matière économique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, en date du 16 juillet 2015. Rendez-vous sur le site internet pour lire la délibération intégrale.

II. Proposition de critères de révision libre des attributions de compensation en matière économique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la proposition de critères de révision libre des attributions de compensation en matière économique. Rendez-vous sur le site internet pour lire la délibération intégrale.

III. Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées / Transfert de la compétence petite enfance

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, en date du 7 septembre 2015. Rendez-vous sur le site internet pour lire la délibération intégrale.

IV. Approbation d'une diminution de l'attribution de compensation à compter de l'année 2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 4 voix contre, 3 abstentions et 7 voix pour, dont celle du président qui est prépondérante, approuve la réduction de son attribution de compensation à compter de l'année 2016 à hauteur de 35 351 €.

V. Projet de schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Genevois

La réforme territoriale initiée par la loi du 16 décembre 2010 a notamment introduit l'obligation pour les établissements publics de coopération intercommunale, de rédiger un rapport relatif aux mutualisations entre les services de l'EPCI et les services des communes membres.

Un travail de concertation, associant les 17 communes, a été organisé à travers un comité de pilotage, avec des ateliers de réflexion thématiques composés d'élus et de techniciens. Celui-ci a été conduit avec l'accompagnement d'un cabinet extérieur.

Cette démarche a permis la rédaction du projet de schéma.

Ce rapport relatif aux mutualisations de services assorti du projet de schéma de mutualisation a été présenté en Conseil Communautaire du 28 septembre dernier et transmis le 29 septembre à chaque commune membre qui dispose d'un délai de 3 mois pour émettre un avis par son conseil municipal. Si, dans ce délai, le conseil municipal ne se prononce pas, son avis est réputé favorable.

Le projet de schéma de mutualisation est voté par 1 voix contre, 1 abstention et 12 voix pour.

VI. Echanges vente/achat de terrain, chemin de Penin et de Moissey

Daniel ZUABONI sort de la salle du conseil pour le débat et le vote de ces questions :

■Echange /achat de terrain commune de VULBENS / M. Mme DEBULLE

Il convient de procéder à la régularisation de l'emprise de la voirie publique sur la propriété DEBULLE et d'y réintégrer en contre partie une portion de terrain communal. Le projet est le suivant :

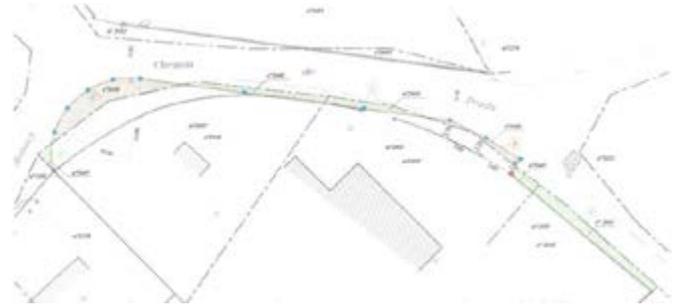
M. DEBULLE Didier — Commune de Vulbens			Commune de Vulbens — M. DEBULLE Didier		
Teinte	Désignation	Surface	Teinte	Désignation	Surface
	a n°2452	54 m²		b n°2453	18 m²



■Echange /achat de terrain commune de VULBENS / M. Mme ZUABONI

La commune est sollicitée par M. Mme ZUABONI Fiorenzo pour un échange de terrain, Chemin de Penin à Faramaz. Le projet est le suivant :

Ind. ZUMONI — Commune de Vulbens			Commune de Vulbens — Ind. ZUMONI		
Teinte	N° cadastre	Surface	Teinte	N° cadastre	Surface
[diagonal lines]	2441	24 m ²	[dotted pattern]	2450	7 m ²
	2445	4 m ²		2449	35 m ²
	2444	9 m ²			
	2448	13 m ²			
	2447	3 m ²			
Total		53 m ²	Total		42 m ²



■ Achat de terrain Commune de VULBENS / Mme ANSEL

Une proposition d'achat du terrain de Mme ANSEL est présentée au conseil. Le projet est le suivant :

Le conseil mandate le maire pour aller proposer aux 3 propriétaires les échanges prévus et l'achat de leur terrain excédentaire au prix de 30 €/m² et le partage des frais de notaire à parts égales entre la commune et chaque propriétaire.



VII. Subvention club pongiste de Vulbens

Le club pongiste de Vulbens qui fête ses 25 ans demande une subvention pour des maillots avec le logo du club et de la commune pour un coût total de 673,80 €. Une subvention de 300 € est accordée.

VIII. Informations

➤ Travaux

La voirie de la zone des Chavannoux, chemin des Artisans, est terminée. La réception du chantier se fera le 10 novembre. La ligne électrique du Bettet est raccordée depuis le 28 octobre.

➤ Territoire

Après dépôt d'un dossier en janvier, l'Agenda 21 a été présenté à Lyon afin d'obtenir la labellisation «**Agenda 21 Local France**» du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie : cela a porté ses fruits, puisque Vulbens en est désormais titulaire officiellement.

Notre stratégie de territoire a été jugée très intéressante parce qu'elle développe une vision cohérente pour l'avenir de la commune, et nous avons été sollicités pour la présenter en exemple à Metz lors d'une table ronde organisée par le Ministère. A ce jour, seules 400 collectivités ont obtenu ce label en France. Le conseil se félicite donc de cette labellisation et remercie le comité Agenda 21 pour son implication et ses impulsions constantes dans cette démarche.

■ La Commission départementale d'aménagement commercial, dont le maire est membre, a donné un avis favorable à la l'extension d'Intermarché.

■ Le bureau des **SIAV et SPCV** va se réunir pour travailler le projet d'unification de 2 structures au sein d'un nouveau syndicat.

■ La **commission transfrontalière** à la CCG constate que la Suisse se referme progressivement : elle demande un 3^{ème} projet d'agglomération, ce qui représente beaucoup de travail.

Extraits du conseil municipal du 25 novembre 2015

I. Election du second délégué de VULBENS à la Communauté de communes du Genevois

Il convient d'élire le second représentant de la commune parmi les membres du conseil municipal pour siéger au conseil communautaire de la Communauté de Communes du Genevois. Gilles DEGENEVE est candidat, il est élu à 12 voix pour.

II. Elaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) pour la Haute-Savoie

La loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, confie à chaque préfet le soin d'élaborer en concertation avec les élus, un schéma départemental de coopération intercommunale, dont l'adoption est prévue au plus tard le 31 mars 2016.

La commune de Vulbens est concernée par une ou des propositions de modification de la situation intercommunale existante. Il est par conséquent demandé au conseil municipal de donner son avis. A défaut de délibérer dans les deux mois impartis, l'avis sera réputé favorable. Le conseil émet un avis favorable.

III. Rétrocession voirie lotissement «Les Templiers »

L'ASL (Association Syndicale Libre) « Les Templiers » a initié une démarche constructive afin de remédier aux problèmes de stationnement, comme demandé par la commune. L'ASL a proposé un principe de circulation à sens unique, libérant ainsi une voie pour tracer 18 places de parking supplémentaires. Elle a pris à sa charge l'achat et la pose des panneaux, la commune effectuera le marquage au sol définitif au printemps. L'ASL a également notifié ce nouveau fonctionnement aux occupants et prévenus tous les propriétaires et les agences gérant certaines maisons. Une visite a eu lieu et il a été constaté que le système fonctionne, en toute sécurité. Par 11 voix pour et une abstention la voirie est reprise par la commune.

IV. Echanges de terrain à Faramaz

Deux des propriétaires n'étant pas d'accord pour payer la moitié des frais de notaire puisqu'ils ne sont pas demandeurs des régularisations de terrain, le conseil propose que la commune prenne à sa charge l'intégralité des frais de notaire contre la cession gratuite des terrains se trouvant sur la voirie communale qui dessert les dits terrains. Le conseil mandate le maire pour aller faire cette proposition aux propriétaires.

V. Avenant n°1 au marché de viabilisation de la ZA Chavannoux

Des adaptations altimétriques doivent être faites par rapport au projet initial ainsi que des reprises d'accotements chez les riverains, ce qui modifie le montant final du marché à raison de 11 600 € HT en plus et 5 320 € HT en moins, soit 6 280 € HT à ajouter au montant initial du marché de 66 845,50 € HT qui est porté à 73 125,50 € HT.

Le conseil en profite pour remercier Gérard FORAY pour son remarquable suivi du dossier et des travaux.

VI. Informations

➤ **L'application « Vulbens » pour smartphone** est opérationnelle, le téléchargement est gratuit sur l'Apple store et Google Play. De nombreuses informations y figurent et les habitants sont invités à s'abonner aux notifications pour recevoir les messages d'alerte et les signalements importants de la part de la mairie. L'investissement pour la commune a été de 2 388 € pour la conception puis de 58,80 € d'abonnement mensuel à partir du déploiement.

➤ **L'Office national des Anciens Combattants de Haute-Savoie (ONAC)** souhaite remettre aux enfants ayant participé à la cérémonie du 11 Novembre un diplôme de « Petit veilleur de la mémoire ». La liste des enfants leur sera communiquée.

➤ Le **choix du nom de l'école** sera soumis au prochain conseil, sur la base de propositions choisies parmi toutes celles reçues de l'Agenda21, des parents d'élèves, des habitants et des enfants.

➤ **L'association « Vulbens en fête »** ayant fait un bénéfice lors de sa dernière manifestation, renonce à la subvention accordée par la commune et lui restitue les fonds.

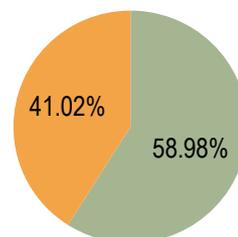
Les comptes rendus du conseil municipal, du SIAV et du SIPCIV sont à votre disposition en Mairie, sur le site internet de la commune www.vulbens.fr



Elections régionales du 13 décembre 2015 Résultats 2nd tour - VULBENS

UNION DE LA DROITE	M. WAUQUIEZ Laurent	239 voix
UNION DE LA GAUCHE	M. QUEYRANNE Jean-Jack	130 voix
FRONT NATIONAL	M. BOUDOT Christophe	109 voix

- Nombre d'inscrits : **846**
- Nombre de votants : **499**
- Exprimés : **478**
- Votes blancs : **15** / Votes nuls : **6**



■ Taux de participation ■ Abstentions

Bienvenue aux nouveaux nés*

19 février	Alex, fils de M. et Mme TZARICK Yann
11 mars	Samî, fils de M. et Mme LIMANE Khalid
23 mars	Maxens, fils de M. et Mme GERMA Joffrey
27 mars	Marilou, fille de M. et Mme DUBOSSON Jean-Daniel
06 avril	Yuna, fille de Olivier TOUSSAINT et de Céline BOURREAU
22 avril	Amaury, fils de M. et Mme CHAUVIRÉ Damien
03 mai	Loane, fille de M. et Mme LLEDO Nicolas
08 mai	Côme, fils de M. et Mme PARISE Nicolas
19 mai	Maël, fils de M. et Mme TREHOUT Olivier
27 mai	Erwan, fils de M. et Mme TORNIER Sylvain
31 mai	Louise, fille de Alexandre BODEZ et de Carla SERRAO
09 juillet	Rémi, fils de Yoann ALPHAND et de Marion PALUZZANO
11 juillet	Léane, fille de M. et Mme CHOPIN Guillaume
17 juillet	Milane, fille de Jean-Manuel PEYCRU et de Elsa DELACHENAL
11 août	Lenny, fils de Nicolas BEYNEL et de Séverine TEISSIÉ
16 août	Théoxane, fils de M. et Mme PHILIPPE Thibault
24 août	Camélia, fille de Jean HOCQUAUX et de Emmanuelle VANDEVOORDE
04 septembre	Mathis, fils de M. et Mme MUGNIER Maxime
17 septembre	Mathilde, fille de David CONTRINO et de Audrey MURINGER
03 octobre	Kaylane, fille de Flavio AREIAS CASTELA et de Annabelle GUILLET
06 octobre	Victoria, fille de M. et Mme CHARRIER Bastien
09 octobre	Léa, fille de M. et Mme ZUABONI Nicolas
12 octobre	Arielle, fille de M. et Mme COSSETTINI Simon
31 octobre	Lilia, fille de M. et Mme NERRINCK
02 novembre	Daniel, fils de Arnaud BOUCHERY et de Laura HANQUART
19 novembre	Aaron, fils de Joris VALENTIN et de Matty WADE
28 décembre	Hugo, fils de M et Mme MORITO Benjamin
30 décembre	Leo, fils de M. et Mme LOSSOUARN Kévin

*Figure le nom des personnes ou de leurs ayants-droits ayant répondu à la demande d'autorisation

Ils se sont dit OUI

23/04	Romain VILLARD et Marie-Laure NEVEU
30/05	Vincent BIATARANA et Laurence GALL
06/06	Jean-Philippe RODRIGUEZ et Stéphanie PARNIN
12/09	Franck TORNIER et Soumaya LANOUAR
15/12	Frédéric DUNAND et Noufissa GALLE



Ils nous ont quittés

13/01	Marthe PARIS née LION
13/05	Maria FIGUET née SAPPEY
20/05	Catherine CUSIN née GAY
02/06	Jean LION
03/07	Henri MARMOUX
18/07	Ernest HAMSAG
19/08	Flore TRAUCHESSEC née TSHIMANGA
08/11	Jean-Marie LE GAL
30/12	Stéphane GROSJEAN

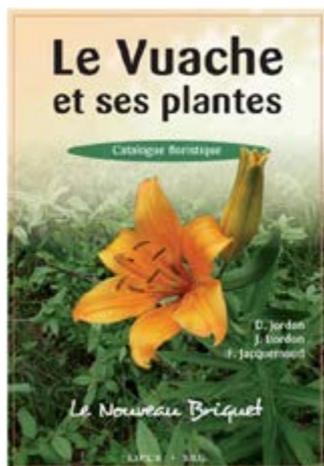


➤ Le Vuache et ses plantes :

Le catalogue floristique du Vuache, qui s'intitulera également « *Le nouveau Briquet* », en hommage au célèbre botaniste genevois, est en cours de finalisation. Sa sortie est programmée pour le début de l'année 2016.

On doit cet ouvrage exceptionnel au travail remarquable du botaniste Jacques BORDON, secondé par Denis JORDAN

(Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie) et Fernand JACQUEMOUD (Conservatoire et jardin botanique de la ville de Genève). Ce livre de 584 pages, édité par le SPCV, présentera les quelques 1 200 plantes du Vuache, avec des illustrations en couleur ! Il sera vendu au prix de 40 € dans les librairies, maisons de la presse et commerces de la région.



➤ Journées de formation à la taille et à l'entretien des arbres fruitiers :

Comme chaque année, le SIAV et le Syndicat Mixte du Salève (SMS) organisent des journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles :

■ Le vendredi 11 mars 2016 :



Journée de formation à la taille / première partie : la théorie. Lieu : GAEC « Au Coucher du Soleil » à Jonzier-Epagny (à confirmer). Au programme : Reconnaître les éléments de l'arbre, les règles de circulation de la sève, les différentes techniques de taille, etc. Démonstration in situ l'après-midi. Déjeuner sur place (à la charge des participants).

■ Le vendredi 18 mars 2016 : Journée de formation à la taille / seconde partie : la pratique. Lieu : Commune de Présilly (à confirmer). Au programme : Réalisation des tailles d'entretien et de restauration des arbres fruitiers adultes, au sein d'un verger traditionnel. Apporter si possible votre matériel : escabeau ou échelle, scies, sécateurs, perches, etc. Déjeuner pris dans les environs à la charge des participants

■ Le vendredi 15 avril 2016 : Journée de formation « Créer et bien entretenir son verger ». Lieu : Commune du SMS (à définir). Au programme : La plantation, la taille de formation, la fertilisation, le greffage, les différents traitements, etc. Déjeuner à la charge des participants.

Ces formations « gratuites » sont assurées par Rémy BAZEAU, Président de l'association des Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie et Fabrice BOVAGNE, Technicien spécialisé du SMS. Inscriptions obligatoires auprès des syndicats au 04 50 95 28 42 (SMS) ou au 04 50 04 62 89 (SIAV). Nombre de places limité.

➤ Sorties découvertes des « Espaces Naturels Sensibles » du Pays du Vuache :

Ce printemps, dans le cadre de son programme 2016 de découverte des ENS (Espaces Naturels Sensibles) de Haute-Savoie, le Conseil Départemental (CD74), en partenariat avec le SIAV et le SPCV, organise plusieurs sorties découvertes :

■ Le samedi 2 avril 2016 de 14h à 17h : « Accueillir la nature dans son verger. »

Au sein du verger communal Haute-Tige de Vers, participez à la création d'une mare écologique et à la taille des arbres fruitiers. Un jeu sur la pollinisation sera proposé aux enfants. RDV à 14h sur le parking du groupe scolaire de Vers.

Animation gratuite* proposée par l'Association Apollon74. Renseignements auprès du SIAV au 04 50 04 62 89 ou siamenagementduvuache@wanadoo.fr

■ Le dimanche 3 avril 2016 de 9h à 17h « La floraison printanière sur le massif du Vuache. »

Aux côtés du naturaliste Jacques BORDON et de l'ornithologue Christian PREVOST, partez à la rencontre de la flore vernale du Vuache et découvrez les opérations de protection et de conservation qui sont menées depuis plus de 25 ans par le SPCV.

Rendez-vous à 9 h sur le parking du Centre ECLA à Vulbens. Retour prévu vers 17h. Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements adaptés en cas de pluie, de l'eau et un repas tiré du sac.

Bonne condition physique exigée ! Animation gratuite, financée par le CD74, mais inscriptions obligatoires au 04 50 04 62 89 ou sn2000vuache@orange.fr (nombre de places limité).



Plus d'infos sur :

www.pays-du-vuache.fr

Vulbens reconnue et labéllisée !

La démarche Agenda 21 de Vulbens reconnue et labéllisée !

La commune de Vulbens a obtenu en 2015 le label officiel Agenda 21 Local France.



✓ Qu'est ce qu'un Agenda 21 :

L'Agenda 21 local marque la volonté d'intégrer aux projets locaux toutes les composantes du développement durable : équilibre entre le court et le long terme, conciliation des exigences économiques, sociales et environnementales, prise en compte des enjeux locaux et globaux, développement écologiquement et socialement responsable.

✓ Origine de l'Agenda 21 de Vulbens :

Initié en 2010, les premières actions ont été co-construites avec l'association "Notre Village Terre d'Avenir". Pragmatique et responsable, la démarche se retrouve dans toutes les décisions municipales, de petite et grande envergure.

✓ Les engagements de l'Agenda 21 de Vulbens :

La commune a des spécificités : forte croissance, enjeux sociaux et économiques de région frontalière, un patrimoine naturel classé, riche et fragile.

Le cap stratégique se définit ainsi : **"Gérer la forte croissance de la commune en préservant le cadre de vie pour tous"**.

3 axes ont été privilégiés :

- * Préserver l'environnement et la biodiversité
- * Créer du lien et limiter les clivages
- * Soutenir l'économie locale et les services

✓ L'Agenda 21 au quotidien :

Ces axes s'intègrent naturellement dans les choix de développement de notre commune. De nombreuses actions s'y réfèrent, voici quelques exemples : extinction de l'éclairage la nuit, création de logements sociaux, ouverture d'un cabinet médical, de commerces, chauffage de l'école, intégration d'une charte paysagère au PLU...

Egalement, un comité Agenda 21 a été créé. Formé de bénévoles impliqués et motivés, il est source de propositions et d'actions (pédibus, journée des voisins, refuge de bio-diversité sont quelques exemples de ses réalisations).

✓ La labéllisation :

Fin 2014, il a été décidé de faire reconnaître la démarche officiellement. Un dossier a été déposé et présenté en mai 2015 à Lyon, à la DREAL et aux représentants du ministère. Cet exposé a été apprécié car en septembre, nous avons été sollicités pour présenter la qualité de notre démarche lors d'une table ronde à Metz. Fin 2015, nous obtenons officiellement le label "Agenda21 Local France" du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Cette même année, 41 collectivités l'ont obtenu dont seulement une trentaine de communes, nous pouvons en être fier !

Champagne-Genevois
Contrat corridors
GRAND GENEVE - AGGLOMERATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE

La CC du Genevois, Apollon74 et la LPO 74 vous convient à quatre

CHANTIERS PARTICIPATIFS

CRAPAUDUCS

SUR LES SITES D'ÉCRASEMENTS DE VIRY ET DE VALLEIRY

Cette journée sera consacrée à l'installation de quatre dispositifs anti écrasement avec la pose de filets pour bloquer l'accès des amphibiens aux routes et l'enterrement de pièges à seaux pour la récolte des amphibiens.
Le repas de midi est offert aux bénévoles, il sera servi dans les locaux d'Apollon74 au 14 chemin de la Ferme à Saint-Julien-en-Genevois.

SAMEDI 20 FÉVRIER 2016

Installation des dispositifs pour Viry sur la Route de la Côte :
- la RD 18 avec 200 mètres de filet
- la RD 34 avec 300 mètres de filet

Installation des dispositifs pour Valleiry sur :
- la Route de Genétréup avec 600 mètres de filet
- la RD 25 (Route de Chaney) avec 1000 mètres de filet

RDV à 9h à la mairie de VIRY
(ou au 1769 Route de Frangy à Viry)

Vous pouvez également vous inscrire au suivi des sites et relever avec nous les amphibiens piégés le long des filets et dans les seaux.

La participation à cette journée est gratuite et entraîne l'approbation par les participants du règlement intérieur du chantier (notamment le respect des consignes de sécurité). Le matériel nécessaire est mis à la disposition des bénévoles. Prévoir des bottes, des vêtements adaptés à la météo, un gilet de sécurité orange et de l'eau.

Inscriptions obligatoires
auprès de la LPO 74 au 04 50 27 17 74 ou haut-savoie@lpo.fr
ou d'Apollon74 au 04 50 43 63 66 ou apollon74@apollon74.org

En plus des partenaires français locaux, l'opération s'inscrit à été sélectionnée dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne INTERREG IV A France-Suisse 2007-2013.

Champagne-Genevois
Contrat corridors
GRAND GENEVE - AGGLOMERATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache et le Groupe herpétologique Haut-Savoyard vous convient à un

CHANTIER PARTICIPATIF

SUR LE SITE NATUREL DU

BOIS DU BAN

La journée sera consacrée à l'entretien et à l'aménagement du site :
% Débroussaillage des clairières ouvertes en 2011,
% Bûcheronnage de la végétation ligneuse envahissante,
% Création de gouilles et de mares.

VENDEDI 26 FEVRIER 2016

RDV à 9h30 devant l'église de VERS

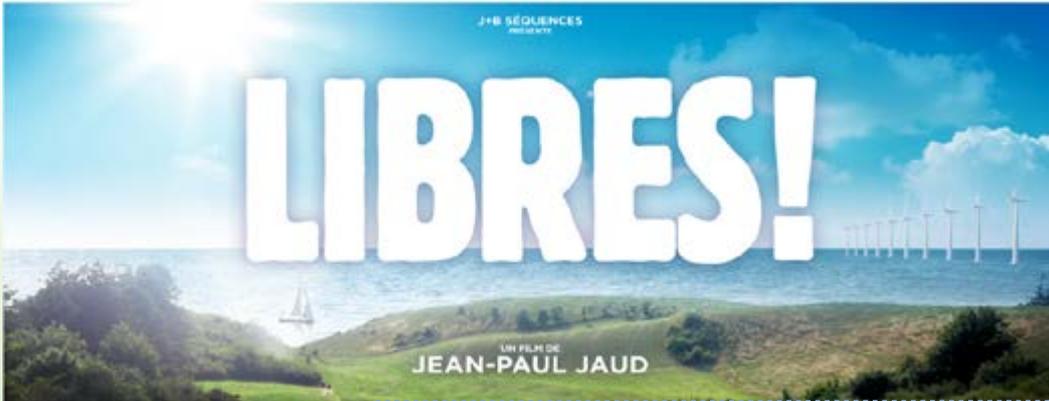
La participation à cette journée est gratuite et entraîne l'approbation par les participants du règlement intérieur du chantier (notamment le respect des consignes de sécurité). Une partie du matériel nécessaire est mis à la disposition des bénévoles. Nous vous demandons également de venir avec votre matériel (pelle, pioche, débroussaillage, bûcheronnage, sécateur, ...). Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements adaptés en cas de pluie, de l'eau et un repas (au cas où) pour le déjeuner.

Inscriptions obligatoires auprès d'Apollon74 au 04 50 43 63 66 ou apollon74@apollon74.org

Rhône-Alpes

En plus des partenaires français locaux, l'opération s'inscrit à été sélectionnée dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne INTERREG IV A France-Suisse 2007-2013.

Agenda 21



La MJC du Vuache, en collaboration avec le comité Agenda 21, présente sa soirée-débat du **jeudi 4 février 20h30** (centre Ecla)
Soyez nombreux, on est tous concernés !



Jean-Paul JAUD, l'auteur des films « Nos enfants nous accuseront », « Severn, la voix de nos enfants » et « Tous Cobayes ? »

LIBRES! de Jean-Paul JAUD déjà projeté au Cinéma Rouge et Noir à St Julien le 1^{er} avril 2015, en présence du réalisateur.

LIBRES! c'est l'espoir toujours vivant au travers d'expériences individuelles et collectives liées à la prise de conscience de notre responsabilité d'agir, maintenant, autrement, face aux défis environnementaux.

LIBRES! c'est un juste mélange de moments charmants, touchants, profonds, amers parfois, simples et joyeux !

Une discussion suivra la projection, avec un représentant d'Enercoop, fournisseur d'électricité 100% renouvelable et citoyenne.

Le saviez-vous ?

Le saviez-vous ? Les techniques de tri évoluent en permanence.

Désormais les papiers même gras et souillés peuvent être recyclés, du moment qu'ils dépassent la taille d'un post it. Ainsi, ne jetez plus vos cartons de pizzas, vos boîtes de gâteaux ou vos sachets de viennoiserie avec les ordures ménagères ! Portez-les avec les autres papiers, magazines et cartonnets à la déchetterie de Vulbens ou au point d'apport volontaire (désormais installé à proximité des ateliers municipaux, à côté du conteneur à textile et chaussures). Les papiers mixtes (enveloppes à fenêtre, etc) peuvent aussi être recyclés, mais **pas l'essuie tout ni les mouchoirs en papier usagés.**

Merci de vos efforts pour le tri sélectif, qui favorisent le recyclage et limitent les volumes de déchets incinérés.



Il est dans ce bulletin !



Le 11^e festival international consacré aux œuvres sur la thématique du développement durable se déroule en partie sur notre territoire, c'est le Festival du Film Vert, avec à l'affiche prochainement :

- ✓ 1^{er} mars à 20h30 à Vulbens : **Rhône, renaissance d'un fleuve** (sa restauration)
- ✓ 8 mars à 20h30 à St-Julien : **Global partage** (économie collaborative, économie du partage, le sharing)
- ✓ 15 mars à 20h30 à St-Julien : **La guerre des graines** (les graines, premier maillon de notre alimentation... en danger ?)
- ✓ 22 mars à 20h30 à Viry : **La nature** (le nouvel eldorado de la finance ?)
- ✓ 29 mars à 20h30 à Vulbens : **Dirty Gold War** (la filière de l'or et ses ravages !)

+ d'infos : <http://festivaldufilmvert.ch/fr>

Enquête déplacements grands territoires

Une **Enquête Déplacements Grand Territoire** va être réalisée entre les mois d'**octobre 2015 et février 2016**, sur un territoire qui s'étend de Bellegarde à Evian et du Pays de Gex à la région de Cluses. Celle-ci va permettre de disposer d'informations précises sur vos pratiques de déplacements : combien de déplacements avez-vous effectués hier ?

Quels moyens de transport avez-vous utilisés ? Quelles ont été vos activités ? Cette connaissance est importante pour **comprendre vos besoins et ainsi adapter au mieux les politiques publiques en matière d'organisation des transports** (circulation, stationnement, infrastructures de transport, ...).

Les foyers interrogés ont été **tirés au sort** : sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois, toutes les enquêtes seront réalisées en face à face et dureront en moyenne 45 minutes. Un enquêteur muni d'une carte de la société AlyceSofreco se rendra au domicile des personnes interrogées : toutes les personnes de 5 ans et plus devront être présentes.

Le recensement de vos déplacements, essentiel pour améliorer votre mobilité de demain !



L'enquête déplacements grands territoires en chiffres

- 201 communes
- Plus de 500 000 habitants
- 7 000 personnes enquêtées soit environ 28 000 déplacements décrits
- 12 semaines d'enquête
- 50 enquêteurs recrutés localement
- 1 plateforme téléphonique située en région Parisienne

L'Accorderie de la Communauté de Communes du Genevois



Qu'est ce qu'une accorderie ?

L'Accorderie a pour mission de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale en renforçant les solidarités entre les personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents.

Un système d'échange de services

1h donnée = 1h reçue

Déménagement, peinture, cours de danse, garde d'animaux, dépannage informatique, bricolage, travaux de couture, repassage, jardinage, aide aux devoirs, confection de plats en commun, sorties culturelles, arrosage de plantes, pâtisserie...



Devenir accordeur ?

- 1/ Habiter dans la Communauté de Communes du Genevois
- 2/ Inscrire son nom sur la fiche de participation
- 3/ Proposer au moins un service à échanger

1^{er} Semestre 2016: Création de l'Accorderie de la Communauté de Communes du Genevois !

Principes de base:

- Les accordeurs sont au centre !
- Echange de temps, pas d'argent
- Une heure donnée = Une heure reçue
- De l'échange et non du bénévolat



Nous contacter? Besoin de plus d'information?

letempspartage@gmail.com

Tél 06 09 58 01 22

www.le-temps-partage.fr

Maison Transfrontière de justice et de Droit



A compter du **lundi 25 janvier et jusqu'au 15 février 2016**, un accueil téléphonique sera assuré au **04.50.74.86.86** les mardis et mercredis entre 8h-12h et 13h30-17h.

Les lundi, jeudi et vendredi matin, l'accueil du public sera assuré comme habituellement de 8h30-12h et de 13h30 à 17h.

Puis, à partir du **lundi 15 février 2016 jusqu'au 29 février 2016**, la Maison Transfrontière de Justice et du Droit fonctionnera comme suit :

- ✓ un accueil physique sera assuré le jeudi 18/02 et 25/02 après-midi, le lundi 22/02 et vendredi 26/02 aux horaires habituels
- ✓ un accueil téléphonique sera assuré les lundi 15/02, vendredi 19/02, jeudi 18 et 25 matin
- ✓ les mardis et mercredis, la Maison Transfrontière de Justice et de Droit sera fermée au public durant cette période

Pour toutes informations, vous pouvez consulter le site internet de la Communauté de Communes du Genevois : <http://www.cc-genevois.fr/> et la Maison Transfrontière de Justice et du Droit au 04.50.74.86.86.



Habitez Mieux avec l'Anah

Une aide financière pour améliorer votre logement et réduire vos consommations d'énergie

Vous êtes propriétaire de votre logement ? Vous l'occupez à titre de résidence principale ? Votre logement a plus de 15 ans ?

Vous disposez de ressources inférieures aux plafonds suivants ?

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de ressources (revenu fiscal de référence – avis d'imposition 2014)
1	14 308 €
2	20 925 €
3	25 166 €
4	29 400 €
5	33 652 €
par personne supplémentaire	4 241 €



Vos factures d'énergie sont trop élevées ? Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique de votre logement ?

Vous cherchez des solutions simples et efficaces ?

Le programme « Habiter Mieux » vous apporte une aide financière et un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser des travaux de rénovation thermique et de vous chauffer ainsi en réduisant le montant de vos factures.

Vous pouvez bénéficier :

- d'une aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) qui représente 50 % du coût HT des travaux plafonné à 20 000 € ;
- d'une prime complémentaire au titre du programme « Habiter Mieux » d'un montant de 10 % du coût HT des travaux plafonné à 2 000 € ;
- d'une aide supplémentaire des collectivités ;
- d'un accompagnement personnalisé pour vous aider à identifier les travaux les plus efficaces et à monter votre dossier de demande de subvention.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la délégation locale de l'Anah de la Haute-Savoie au 04 50 33 79 60 ou 04 50 33 79 61 - Mail : ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr



Plantations d'automne



Ce mois de novembre a vu quelques arbres et arbustes arriver sur le terrain près de l'école.

A l'initiative du comité Agenda 21, cet espace est voué à devenir un refuge de bio-diversité.

Plusieurs aménagements sont en cours : anciennes souches d'arbres pour abriter des insectes, tas de cailloux pour les petits animaux, haies variées pour les oiseaux...

Espace de préservation, ce lieu se veut également pédagogique. Au printemps, un chemin y sera tracé dans l'herbe haute pour les visiteurs.

La semaine de plantation a eu lieu fin novembre. Les arbustes et les arbrisseaux à fruits comestibles ont été mis en terre par le comité et des élèves de l'école. C'est également sur cet espace que la mairie et le SIAV ont planté 6 arbres fruitiers (dont 2 poiriers blesson), dans le cadre de l'initiative "Un arbre pour le climat" à l'occasion de la COP21. <http://unarbrepourleclimat.fr/>

Et oui, à Vulbens, on ne s'est pas limité à un seul arbre !

Des habitants petits et grands, monsieur le maire ainsi que des élus se sont réunis ce **28 novembre** pour bêcher, pelleter, arroser et se retrouver ensuite autour d'une collation bien méritée.

Un merci particulier à Jean Michel Grandchamp pour avoir fourni les bâtons qui ont servi à matérialiser les jeunes plants.



Monsieur le maire et les élèves de l'école en pleine plantation ...



Urbanisme

C.C.G	Poste de contrôle des forages
DE OLIVEIRA MENDES José	Villa
BADET Sébastien	Villa
PILLOUD Thibault	Villa
RAMAROSON Anatole	Rénovation
SCI DESEBE	Bâtiment artisanal
DELBROUCQ Sophie	Transformation écurie en bâtiment
TETAZ Richard	Villa
GFA LA CHAVANNE	Couverture centre équestre La Salamandre
DOUBLET Nadège	Villa
TOMASELLI Olivier et SCHMIDT Caroline	Villa
MONET Christophe et PATROIX Séverine	Villa
DOS SANTOS Hermani et ALCATRAO Cécilia	Villa
GRANDCHAMP Olivier	Agrandissement
SOTTILE Jérémy et DANGLESER Céline	Villa

Permis de construire accordés 2015

11 novembre

Suite aux **cérémonies du 11 novembre** dans notre commune, je tenais à vous informer que Madame Molina, Directrice pour la haute Savoie de l'ONAC (Office national des anciens combattants et victimes de guerre), a souhaité remettre à chaque enfant ayant participé à cette belle matinée de commémoration, un diplôme de « Petit veilleur de la Mémoire » et ce, en remerciement de leur investissement. Ces diplômes seront remis en main propre à chaque enfant par Mme Parent, représentante de la Commission Correspondant Défense.

Rencontre personnes âgées

Comme tous les mois, cet après-midi du **jeudi 2 novembre** a été l'occasion pour les personnes âgées de se retrouver dans une ambiance conviviale pour passer un bon moment ensemble. C'est toujours avec plaisir que les membres du CCAS les accueillent. Certaines personnes attendent ce jour avec impatience pour sortir de leur isolement. Comme toujours les « acharnés de la belote » se sont installés sans perdre de temps, les autres se sont assis tranquillement pour discuter devant un bon café ou un thé. Ce fut l'occasion de souhaiter l'anniversaire de Mme Degenève, un gâteau avait été spécialement apporté, après avoir entonné tous ensemble « bon anniversaire » tout le monde s'est régalé à déguster sa part de ce délicieux dessert.



Le temps a très vite passé, c'est l'heure de se quitter à regret pour se retrouver en janvier, le mois de décembre étant la période des fêtes. On ne peut qu'encourager ceux qui, hésitent encore à venir nous retrouver ; nous les attendons avec plaisir.

« Au bonheur des retraités !

Quel agréable après-midi que celui passé le dernier jeudi de chaque mois !!

Depuis l'année dernière, des membres du CCAS des communes de Vulbens et Chevrier nous accueillent, dès 14h30, pour un moment de convivialité et de détente.

Donner et prendre des nouvelles des uns et des autres autour du café ou thé chaud, partager des pâtisseries, jouer aux cartes, scrabble, dominos et autres ou simplement papoter (même avec son tricot), c'est oublier l'isolement.

C'est sortir pour aller à la rencontre des autres et savoir que chacun aime « le vivre ensemble ».

Une adepte de ces rencontres. »

Les Ecuries de Vulbens

La saison s'est terminée avec le concours hippique international à Palexpo, où *Larnac de Vulbens* était à nouveau sélectionné pour l'épreuve du cross Indoor.

Ceci récompense le gros travail effectué par toute une équipe et il convient de remercier tout spécialement : Corinne & René Aberlé, Elise Montet, Pierre Chuit, Marie-Claire Guyot, la cavalière Camille et le cheval LARNAC.

C'était une saison riche en places d'honneurs pour nos cavalières qui ont brillamment concouru en dressage, saut d'obstacles et concours complet.

De nouveaux stages seront organisés en 2016 pour permettre de progresser dans leur discipline, car si le point de départ est évident, l'arrivée demeure toujours lointaine. Les Ecuries de Vulbens sont maintenant largement connues en France et en Suisse, et nous espérons que cela va continuer. Les 25 & 26 juin nous organiserons le 15^{ème} concours et nous réjouissons d'accueillir les habitants et les autorités de la commune de Vulbens.

Philippe Lamunière - *Président du Concours*



L'équitation avec Coline Rinaldi !

« La saison de concours 2015 est désormais terminée depuis le mois de novembre, cette année la jument que je monte depuis 2 ans, Géraldine IX, m'a offert une fabuleuse saison. Au printemps, j'ai gagné le grand régional, c'est à dire un cursus de 4 concours dans tout Rhône-Alpes. Ensuite, je me suis qualifiée au mois de juillet pour les championnats de France.

Une fois la qualification acquise, j'ai participé à quelques concours nationaux (Cluny, Nevers...) pour m'entraîner. Au mois d'octobre, trois semaines avant les championnats de France se sont déroulés les championnats régionaux, qui devaient être pour moi la dernière répétition avant les championnats de France. Le premier jour rien ne se passe comme prévu, je sors avec un mauvais résultat et beaucoup de doutes pour la suite.

A l'issue de ce week-end, je termine 6^{ème} de la région Rhône-Alpes (tout âge confondu). Et nous voilà parti pour le dernier concours de la saison puisque nous sommes allés au Mans pour mes premiers championnats de France, j'ai terminé 5^{ème} de la catégorie Junior, pour moi le contrat était largement rempli et les objectifs du début de saison atteints.

Pour terminer, nous avons été convié mi-novembre à un stage de détection à Nîmes pour l'équipe de France junior de dressage avec l'entraîneur et la sélectionneuse nationale. Depuis, nous avons commencé le travail hivernal pour être plus performant au printemps prochain » *Coline RINALDI*.

Et du côté de l'athlétisme avec Audrey Duperrier

Record départemental de l'heure pour Audrey Duperrier

Le 6 septembre 2015, elle s'est rendue à l'heure sur piste organisée à Chassieu afin de voir où elle en était dans sa préparation foncière en vue du France de semi-marathon, son souhait était également d'abaisser le record départemental détenu depuis le 1er avril 1989 par Véronique Fillon en 13407m. Au final, avec 14 651m, elle obtient un record départemental de haute valeur qui tenait depuis 26 ans. S'offrir un record départemental, reste une performance rarissime dans la carrière d'un(e) athlète ! Bravo Audrey !

« J'avais une certaine appréhension face à cette épreuve: tourner en rond pendant une heure me semblait monotone. J'avais une double motivation : décrocher un record et m'entraîner en vue du France de semi-marathon. La stratégie a consisté à courir 10000m rapides puis à terminer plus tranquillement. C'est avec satisfaction que j'ai surmonté ce premier défi de la saison ! ».



MFR de Vulbens



La remise des diplômes de la MFR de Vulbens s'est déroulée le 30 novembre 2015 en présence de nombreuses familles, maîtres d'apprentissage et personnalités.

Après avoir rappelé le taux de réussite de près de 90 % et remercié le travail quotidien des formateurs et entreprises d'accueil, Florent Benoit (Président) et Florence Mouthon (Directrice) ont félicités chacun des jeunes diplômés en leurs décernant leurs diplômes tant mérités ! Virginie Duby-Muller (Député), Sylvie Gillet de Thorey (VP Conseil Régional), Christian Etchard (VP CCG) et Frédéric Budan (Maire) ont également salué la dynamique retrouvée de cette école de la réussite qui répond à la fois au besoin des familles, des entreprises et du territoire.

Vous pouvez découvrir cet établissement lors des prochaines portes ouvertes. Les membres du conseil d'administration, les jeunes et leurs formateurs se feront un plaisir de vous faire découvrir les formations et locaux de la MFR.

**PORTES
OUVERTES**

A la MFR de 9h à 17h, les :

- ✓ 19 et 23 mars
- ✓ 11 mai

Chantier éducatif

Pendant les vacances de Toussaint, des jeunes sont venus participer à un chantier éducatif « espaces verts » sur notre commune.

Les jeunes étaient encadrés par Guillaume du service technique qui a pu leur transmettre son savoir dans la bonne humeur.

C'est une initiative de l'association PASSAGE, une association qui a pour mission de prévenir les risques de marginalisation et d'exclusion des jeunes de 11 à 21 ans avec une intention particulière aux « années collèges ».

Ils luttent notamment contre le décrochage scolaire en s'impliquant dans la vie des établissements : présentation aux classes de 6^{ème}, formation des délégués de classe, participation à des commissions de suivi de jeunes, à des actions de prévention, présence sociale à proximité des collèges, etc.

Ils peuvent également mener des actions individuelles concertées avec les familles (recherche de stage, de formation, de maître d'apprentissage, etc.) et collectives comme les chantiers éducatifs destinés aux jeunes ayant « décrochés ». Ils contribuent aussi au « mieux vivre ensemble » par leurs présences dans les manifestations locales, leurs aides pour financer des projets ou leurs actions de valorisation des jeunes.

Et grâce au Point Ecoute Parents, les éducateurs peuvent être des soutiens et des médiateurs pour toute la famille. Vous cherchez les éducateurs ?

- Tous les lundis soirs de 17h à 18h30, retrouvez les éducateurs à leur permanence au 1 place de la libération à St Julien.
- Tous les mardis de 12h15 à 13h45 devant le collège Rimbaud
- Tous les jeudis de 12h15 à 13h45 devant le collège Rousseau

Plus de renseignements : www.passage.asso.fr

A noter : Les éducateurs de rue de l'association Passage, missionnés par le Conseil départemental et la CCG, interviennent sur tout le territoire de la CCG.



Cérémonie des vœux

Samedi 16 janvier s'est déroulée, la présentation des vœux du maire au centre E.C.L.A. Malgré le temps hivernal qui avait fait son apparition depuis peu, de nombreux habitants à 18h sont venus assister à ce moment de convivialité et de partage, accueillis par le conseil municipal au complet. Mme le député Virginie Duby-Muller, récente conseillère départementale, avait tenu à être présente.

Après avoir rappelé le contexte pesant qui règne sur le pays, suite à la succession d'attentats en 2015, il a adressé ses vœux à tout l'auditoire, remercier les membres du conseil, les agents municipaux et les associations et tous ceux qui œuvrent jour après jour pour le bien de la commune. Il fait le vœu que cette nouvelle année soit l'occasion de réfléchir pour tous sur l'importance de vivre ensemble, en essayant chacun à son niveau de s'impliquer dans le développement de la commune dans le respect des hommes et de leurs valeurs. Pour imaginer ces propos, il a utilisé une belle métaphore en comparant l'évolution de notre société à un fleuve avec ces zones calmes et ces zones plus tumultueuses qui obligent à s'adapter à l'évolution de la conjoncture et aux événements impondérables, en étant solidaires et plus respectueux les uns des autres pour marcher tous dans le même sens.



Puis il a retracé les réalisations en 2015 : *une étude financière pour connaître l'investissement possible, *le recensement en janvier, *travaux pour installation de la fibre optique, *agrandissement du préau, *renforcement du réseau de communication (orange).

▪**Scolaire** : suspension provisoire du regroupement avec Chevrier, recrutement d'une directrice du personnel pour l'école, inscriptions en ligne, création de nouveaux TAP (anglais, sport relaxation), collaboration MFR (présence du maire à la remise des diplômes),

▪**Social** : repas des aînés, rencontre le dernier jeudi du mois, chantiers d'insertion avec association Passage,

▪**Urbanisme** : augmentation de dépôt de permis de construire, augmentation de la construction logements collectifs,

▪**Ecologique** : création d'une charte paysagère, dans le cadre COP21 plantation de 6 arbres fruitiers,

▪**Urbanisme** : révision du PLU,

▪**Communication** : panneau d'information, application pour mobile,

▪**Mobilité** : inauguration liaison Valleiry-Vulbens Via Rhôna, bonne collaboration avec les **associations** (MJC, Vulbens en fête, APE ...), tout cela avec un budget excédentaire tant au niveau investissement que fonctionnement.

Tout ce travail, montre le dynamisme de la commune malgré l'époque difficile. Au niveau de la CCG, il a évoqué le schéma de mutualisation, avancement des travaux de Matailly et la reprise de la compétence petite enfance ainsi que les travaux sur Saint Julien. En 2016, démarrage des travaux de rénovation de la mairie, achat de la maison de Mr Ducreux pour la micro crèche, mise en place d'une police pluri communale (7 communes). Ensuite Virginie Duby-Muller a pris la parole pour offrir ces vœux et retracer le travail du conseil départemental en particulier concernant les fonds frontaliers. Le verre de l'amitié accompagné de la traditionnelle galette a mis fin à cette belle soirée.



Frédéric BUDAN, Maire de Vulbens,
et son Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour
l'année 2016

La « Commission
Informations » vous
présente ses meilleurs
vœux pour l'année
2016!



ORANGE : Débit internet amélioré

Orange annonce l'ouverture d'un nouveau « central téléphonique » à VULBENS



Entièrement financé sur les fonds propres d'Orange, cet équipement de proximité raccordé en fibre optique au cœur du réseau internet a permis de « désaturer » le réseau téléphonique et d'améliorer le débit Internet dans ce secteur.

Les communes concernées sont : Chevrier, Dingy-en-Vuache et Vulbens.

A Vulbens, depuis le 3 novembre 2015, les 640 lignes rattachées à l'équipement, route de Faramaz, peuvent bénéficier d'un débit internet amélioré : **10 Mbit/s minimum pour 98% des lignes**, et toutes les lignes peuvent accéder à la TV par ADSL.

Pour les lignes les plus courtes, le débit est boosté : **entre 15 et 50 Mbit/s** grâce au **VDSL2** (97% des lignes) (1).

(1) pour bénéficier du VDSL2, une box compatible est nécessaire.

Que faut-il faire ?

Pour les clients Orange, une partie des lignes va migrer automatiquement vers le meilleur débit (hors VDSL2). Certaines nécessitent une mise à jour du contrat commercial.

Nous vous invitons à **contacter vos fournisseurs d'accès internet respectifs pour connaître votre nouveau débit** et demander l'ajustement de votre contrat.



Pour tous renseignements :

www.orange.fr ou téléphoner au **1014**.

A noter : Orange a prévu sur le plan commercial de distribuer des imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres de tous les habitants de la commune. **Cette opération aura lieu fin janvier – début février 2016.**

Je suis frontalier, je me fais connaître en mairie

Je suis un travailleur frontalier ...

- Si je bénéficie d'un permis G,
- Si je suis fonctionnaire international,
- Si je suis citoyen suisse ou double national et je réside en France de manière permanente.

Les fonds frontaliers sont nécessaires à la commune pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille.

Attention : Vous devez signaler tout changement d'adresse à l'Office Cantonale Genevois de la Population et des Migrations

Pour me déclarer, c'est simple : je complète le coupon ci-dessous et le dépose à **la mairie**, ou par mail mairievulbens@orange.fr. Le recensement n'a aucune influence sur votre fiscalité.



Déclaration des frontaliers (A remplir par toutes les personnes majeures du foyer)

Nom, prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Téléphone : Mail :

Nom et adresse de l'employeur :

Qui était François Buloz ?

Bibliographie (source Wikipédia)

Fils de cultivateurs, né à Vulbens en 1803 chimiste de formation,

François Buloz est d'abord prote d'imprimerie, puis compositeur d'imprimerie et correcteur. Il traduit quelques ouvrages anglais, puis cofonde en 1829 la *Revue des deux Mondes* qu'il dirige durant quarante ans, réunissant autour de sa publication l'élite des écrivains français : Charles Augustin Sainte-Beuve, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Alfred de Musset, George Sand, Honoré de Balzac, Alexandre Dumas père et, plus tard, Octave Feuillet, Hippolyte Taine et Ernest Renan. Cette revue prend bientôt le premier rang des périodiques français, rang qu'elle conservera durant tout le XIXe siècle. Il se consacre tout entier à ce titre, et en assure le succès par son jugement, son activité infatigable et une volonté énergique qu'il impose même aux écrivains les plus considérables.

En 1847-1848, François Buloz est administrateur de la Comédie-Française. Lorsqu'il fait l'acquisition du Domaine de Ronjoux, à La Motte-Servolex, François Buloz s'offre la possibilité de se soustraire périodiquement aux soucis qui font son quotidien à Paris. Il retrouve aussi la Savoie, terre de ses ancêtres, et se prononce contre le rattachement de la province à la France en 1860. D'illustres écrivains seront accueillis dans sa belle propriété de Ronjoux.

George Sand, réconciliée avec son éditeur après près de 20 ans de brouille, viendra à Ronjoux au début du mois de juin 1861.

Le 12 janvier 1877, François Buloz s'éteint à son domicile parisien. C'est sa petite fille Marie-Louise Pailleron qui prendra possession du château de Ronjoux.

Buloz est un personnage clé de ce deuxième tiers du 19^e siècle qui voit la naissance du métier d'éditeur et l'émergence de la « chose éditoriale ». Il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise (division 52).



François Buloz, sa famille, sa patrie

Témoignage

Je voudrais vous faire découvrir François Buloz non plus directeur de la grande revue française : « La revue des deux Mondes », mais un François Buloz plus intime, qui, malgré l'éloignement s'est toujours occupé de sa famille et de son pays d'origine : la Savoie, et ceci grâce à des lettres précieusement conservées par Georges Gay, ancien maire de Vulbens. Ces lettres adressées les unes à Victor Gay, notaire à Saint Julien, les autres à François Antoine Gay, syndic de la commune de Vulbens sont révélatrices.

En effet, si l'on a toujours mis l'accent sur la volonté, le jugement, l'esprit de suite, l'attention passionnée et infatigable de Buloz, on parle peu de son cœur, de son attachement profond à sa famille et à son pays, de sa générosité lucide. Ces lettres projettent une émouvante lumière sur sa vie intime.

Malgré des occupations particulièrement absorbantes : « je suis peut-être l'un des hommes les plus occupés de Paris » écrit-il à Victor Gay, il ne demeure pas insensible aux soucis de sa famille demeurée dans la région du Vuache. Au fil des ans il assure une aide financière régulière à sa sœur Fanchon. Quand elle lui fait part de ses soucis concernant l'avenir de sa fille, il lui déconseille de l'envoyer à Paris « dans un monde semé d'écueils et de déceptions. Une jeune fille à Paris, c'est le plus souvent le déshonneur sans lui épargner la misère et je ne voudrais pas voir ma nièce malheureuse » il demande à Victor Gay, pour parer au plus pressé de lui remettre deux cents francs.

En février 1858 il écrit à V. gay : « Je reçois une lettre de ma sœur Fanchon à Vaux qui me parle d'un incendie dont elle vient d'être victime et me prie de venir à son secours. Il demande au notaire de s'informer sur l'état des choses et de lui dire qu'il est prêt à lui envoyer une certaine somme si elle indique un moyen de lui faire parvenir ».

Il ouvre sa bourse et son cœur à tous les membres de sa famille, mais s'il se montre foncièrement bon, il ne veut pas être dupe et charge le notaire auquel il accorde toute sa confiance de se renseigner avant de donner. Cette prudence ne serait-elle pas un trait de caractère savoyard !!

Outre un souci constant de sa famille, François Buloz s'intéresse aux affaires du pays. En 1858 à la suite de l'établissement de la ligne de chemin de fer Genève-Lyon et de la création de la gare de Pougny appelée « gare des îles ». Il fallut déplacer le bac à traîlle reliant la Savoie à la France de façon à ce qu'il permette l'accès à cette gare. Un différent surgit entre les gouvernements concernés et F. Buloz informé usant de toute son influence intervient aussitôt auprès de l'administration des chemins de fer. Je m'empresse de vous signaler, écrivait-il en juillet 1858 à François Antoine G que ce que vous désirez pour le bac de Collogny sera fait prochainement...on m'a donné l'assurance que, d'accord avec le gouvernement sarde la direction de la compagnie venait de voter les fonds nécessaires pour faire les travaux du côté français du Rhône et que le gouvernement sarde ferait du côté savoisien transporter le bac à l'embouchure du Nant de Couvatannaz.... Et il conclut ; « ce qu'il faut , c'est tâcher de rivaliser d'initiative et d'activité avec le Canton de Genève, et il y aura tout profit à le faire quand on le voudra ... agir par soi-même et ne pas trop compter sur les gouvernements, c'est ce qu'il y a de mieux ».

Je n'ai fait qu'évoquer bien imparfaitement quelques traits de caractère de cet homme illustre, dont nous sommes fiers. Je souhaite simplement que cette évocation vous donne envie d'en savoir davantage : Se plonger dans l'histoire de notre passé est non seulement intéressant mais plein d'enseignement

Monsieur Pierre Droubaix , ancien maire de Vulbens

Temps d'Activités Périscolaires

Les TAP « Sport » en images mis en place cet automne et encadré par Philippe Zanatta, éducateur sportif.



Rando Vuache



Vendredi 2 octobre, nous avons pris le car pour aller dans le Vuache. Nous étions 5 classes de Vulbens : GS-CP, CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2. Il y avait aussi 2 classes de Chevrier et 3 classes de Dingy. Nous sommes partis d'Epagny. Ensuite, nous sommes montés jusqu'au point de vue, puis nous sommes allés au bois du Mont et nous sommes revenus au point de vue pour pique-niquer.

Nous avons marché presque 3 heures. Nous sommes passés sur des petits ponts ; nous avons vu des panneaux de fleurs que nous devons retrouver. Quand nous marchions, nous devions suivre les flèches jaunes et vertes. Il y avait un point de vue d'où nous voyions plein de montagnes autour de nous. Après le pique-nique, nous avons fait des ateliers. Notre atelier était l'histoire.

Après les ateliers, nous avons dansé « les enfants » et chanté « monsieur toulmonde ». Les CE1-CE2

« Nous sommes montés dans le car pour aller chercher les élèves de GS / CP de Dingy et aller randonner dans le Vuache. Le car nous a déposés au rond-point de l'ours de Savigny. Le matin, on s'est arrêté pour regarder « une porte » sous les arbres et on a fait une photo.

Ensuite, on a vu la tranche du tronc d'un peuplier déraciné par la tempête de 1999. L'arbre avait 140 ans et son tronc était très gros !

Puis on a suivi le petit chemin dans la haie et il y avait un parcours avec des petits ponts en bois ainsi que des panneaux sur les arbres.

On est arrivé jusqu'au château d'eau où on a pique-niqué avant de regarder la table d'orientation. Puis on a écouté la maman de Jayson qui est conteuse nous raconter des histoires sur le Vuache.

Après les contes, on a dansé avec les foulards et on a chanté la chanson de Mr Toutlemonde. Puis on est reparti jusqu'au car pour rentrer à l'école.

Merci à la maman d'Isis et au papa de Soan de nous avoir accompagnés ! Texte dicté à la maîtresse par les élèves de GS.

Le marché de Noël



N'hésitez plus à vous rendre sur le site de l'Ape des Jonquilles pour voir toutes les photos des manifestations !

Le traditionnel Marché de Noël des écoles de Chevrier et Vulbens s'est tenu le **samedi 12 décembre** à l'ancienne école de Vulbens. Les élèves avaient préparé de belles décorations et de délicieuses gourmandises pour les fêtes. De nombreux artisans étaient au rendez-vous. Crêpes, marrons, bonbons, chocolat et vin chauds, huîtres, pot-au-feu de la mer et gâteau à la broche au menu pour les gourmands ; maquillages de rêve, tours de poneys, contes et Olaf pour les enfants. Et pour finir le lutin ! L'APE remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

La chorale de Noël

Le **mercredi 16 décembre**, de 9h à 11h, les élèves de l'école se sont succédés dans l'auditorium du centre ECLA afin de proposer aux familles leur traditionnelle chorale de Noël. Ce sont les classes de cycle 3 (CE2/CM1 et CM1/CM2) qui ont ouvert le bal, suivi des cycle 2 (CE1/CE2, CP/CE1 et GS/CP) puis des classes de maternelle. Les enfants ont entonné avec entrain et bonne humeur les chants appris et travaillés depuis le mois de septembre parmi lesquels « C'est de l'eau », « Monsieur Toulemonde », « Bonne et heureuse année », « Père Nono », « We wish you a merry christmas », « Santa Claus is coming to town », « Petits flocons blancs », « J'habite une maison citrouille »... faisant ainsi la fierté de leurs parents et de leurs maîtresses.

Mais rien de tout cela n'aurait été possible sans la présence et le travail assidu de Catherine SAXOD, maîtresse des PS/MS, qui depuis plusieurs années déjà, anime les ateliers chorale à l'école et nous propose chaque année de magnifiques chansons.

Un grand merci à elle, aux enfants ainsi qu'aux parents venus en nombre ce jour-là pour les applaudir. Les CE2-CM1



Assemblée générale de la MJC du 3 décembre

•Extraits du rapport moral par la présidente Pascale Quilez

La MJC du Vuache se doit de vous proposer de nombreuses activités sportives ou autres, de vous faire découvrir des spectacles variés lors de vos temps libres. Elle vous invite et vous incite à vous rencontrer, à échanger et à partager. Elle est définitivement un lien social au sein de notre territoire et l'outil indispensable pour passionner vos loisirs.

La saison 2014-2015 a été une belle réussite grâce au soutien des communes partenaires et du conseil général, grâce au travail sérieux et engagé des permanents, grâce à l'aide efficace des bénévoles et à un nombre conséquent d'adhérents.

Quelques points importants méritent d'être mentionnés :

• Suite aux élections municipales, nous avons rencontré les neuf mairies pour présenter notre association et renforcer notre partenariat. À chaque fois, l'accueil a été convivial et les échanges positifs.

• Cette année, nous avons organisé le premier trail du Vuache, sur une idée de Bernard Evreux. Cette première compétition a remporté un franc succès et nous a convaincu de la reconduire en 2015.

• Une page a été tournée avec le départ de Janry et Anna, qui pendant plus de 15 ans nous ont ému, amusé et rassemblé avec leurs représentations théâtrales. Un grand merci à tous pour votre implication dans cette association et je compte sur vous pour poursuivre ensemble «la route».

•Rapport financier

Le résultat de l'exercice 2014-2015 est dans la continuité des précédents avec un solde positif de + 12708 €. C'est le 5^{ème} résultat positif consécutif, performance rarement atteinte dans l'histoire de l'association. Ceci est la confirmation que les choix stratégiques, pris en 2011 avec nos communes partenaires, répondent aux objectifs fixés :

- Pérenniser la consolidation financière de l'association qui a un rôle central sur le territoire,
- Répondre et s'adapter aux besoins et attentes des adhérents en terme d'activités,
- Permettre l'accessibilité des activités à tous,
- Enrichir et développer le programme culturel.

•Extraits du rapport d'activités par le directeur de la MJC du Vuache Serge Bénito

• Ce rapport d'activité présente les actions de notre association réalisées entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015. Les actions de la MJC sont multiples, variées et ont pour point commun de toujours être en lien avec nos valeurs rappelées dans le paragraphe ci-dessous.

L'engagement des bénévoles, le professionnalisme des salariés nous permettent de pouvoir proposer des actions de qualité qui sont reconnues par les adhérents et nos partenaires.

5 secteurs d'activités sont particulièrement développés au sein de la MJC :

- Les activités hebdomadaires qui regroupent l'ensemble des activités de loisirs proposées à la MJC,
- Le secteur enfance jeunesse / parentalité qui réunit toutes nos actions à destination de la petite enfance, l'enfance et les ados,
- L'action culturelle qui regroupe la programmation de spectacles, le cinéma, les concerts,
- Les stages avec une proposition d'une quinzaine de stages par saison,
- Les événements sportifs avec la course du Vuache, le trail du Vuache et la journée sportive en famille.

•Conseil d'administration

Présidente : Pascale Quilez

Vice-président : Dominique Genoud

Trésorier : Richard Benoit

Secrétaire : Agnès Pierrel

Membres : Florent Benoit, Geneviève Catry, Matthieu Gabriel, Olivier Grandchamp, Eric Le Roux, Laurence Le Roux, Denis Marmilloud, Laurence Micoud, Gisèle Pichollet & Jocelyne Selli

•Equipe d'animation

Direction : Serge Bénito

Secrétaire de direction : Violaine Prieur

Communication & Transversalité : Florian Dubois

Accueil : Karine Cugnet

Enfance & Culture : Céline Masson-Sibut & Fabienne Olivier



Programme dès 20 ans

17 mai : Concert de Jazz manouche (Jazz né dans les années 30 en France : deux guitares et une contrebasse, ainsi qu'un violon). Le jazz manouche témoigne des apports stylistiques des musiques gitanes et d'Europe centrale ainsi que du musette et de la chanson française.

20 mai :Tribute U2 - Le répertoire de l'un des plus grands groupes de pop anglaise revisité

21 et 22 mai : Pour ses 20 ans, la chorale du Vuache s'offre un voyage autour du monde en chantant !!



Télési du Salève

Association Télési du Salève



Association Télési du Salève

Bonjour à tous, nous avons le plaisir de vous annoncer la réouverture du télési du Salève situé à la Croisette sur le massif du Salève.

Ce télési existe environ depuis 40 ans. Depuis le début de l'exploitation ce télési a été géré par les bénévoles de l'association.

L'exploitation s'est stoppé il y a environ 5 saisons, depuis la fermeture le télési n'a jamais redémarré. Les habitants de la commune d'Archamps ont souhaité la réouverture du télési, c'est pour cela qu'un nouveau bureau à été formé pour

remettre en marche cette installation pour les futures saisons hivernales de la Croisette. Depuis le début de l'année 2015, un bureau de 3 personnes a été créé : un Président (Rey Anthony), une trésorière (Bonnamour Marie-Claude) et une secrétaire (Garnier Marie-Christine). L'association compte aujourd'hui une quinzaine de membres actifs de tout âge.

La réouverture se fera pour **la saison 2015-2016** dès que la neige sera présente sur notre piste. Il est important pour l'équipe de réussir cette saison de relance pour assurer la pérennité de cette piste. Avant de pouvoir rouvrir, de gros travaux ont été entrepris pour la rénovation des installations, ceci a été possible grâce à la commune d'Archamps.

Situé au plus proche de nos villages, nous espérons voir beaucoup de jeunes enfants qui apprendront comme leurs parents et grands-parents à skier sur cette fameuse piste de la Croisette.

Nous vous invitons à prendre contact avec nous par le biais de notre page Facebook ou par email pour toutes questions et/ou propositions. Nous tenons à rappeler que nous avons besoins de nombreuses petites mains pour faire tourner cette piste.

L'Association Télési du Salève



Amicale des donneurs de sang du Vuache

Les évènements tragiques, que notre pays a vécu ces dernières semaines, ont engendré un grand élan de solidarité envers les victimes.

Celui-ci s'est traduit par un afflux massif vers les EFS (Etablissement Français du Sang).

Cet acte noble et citoyen, nous vous convions à le continuer lors de nos collectes de 2016.

Celles-ci auront lieu à **Valleiry** à **l'Espace Albert Fol de 17 h à 20 h** :

- ✓ vendredi 22 avril
- ✓ vendredi 15 juillet
- ✓ vendredi 21 octobre



Nous vous attendons dans une ambiance simple, chaleureuse et conviviale.

Une collation sympathique vous sera servie à l'issue de votre don.

Et pourquoi pas venir nous rejoindre au sein de notre équipe !

A bientôt de vous retrouver !

Bruno MICOUD, le Président

Assemblée générale de l'AFN

Le **17 décembre 2015**, s'est tenue à Vulbens, siège de l'association, l'assemblée générale annuelle des anciens combattants A.F.N., section du Vuache, présidée par Maurice GROSS. Le président départemental, Hubert Bornens était présent.

Le président Maurice GROSS a retracé les évènements et activités de la section au cours de l'année écoulée, et s'est félicité de la constance des effectifs, une quarantaine d'adhérents, répartis sur les 6 communes regroupées sous sa bannière : Chênex, Chevrier, Dingy en Vuache, Valleiry, Vers et Vulbens.

Le traditionnel repas "tête de veau", préparé par notre ami Maurice SAUTIER, a clôturé la réunion.

Le **5 janvier 2016**, le comité s'est réuni pour élire le bureau de la section : président : Marcel CAUL-FUTY, Vice-président : Maurice SAUTIER, Secrétaire : Maurice GROSS, Trésorier : François CHYPRE.

Louis BENOIT a été élu président d'honneur.

En 2016, la section poursuivra ses animations : repas annuel avec les conjointes, pique-nique, sortie d'une journée. Elle sera toujours présente aux diverses manifestations patriotiques des communes, devant le monument aux morts, avec les drapeaux tricolores, pour représenter l'emblème de la France, et contribuer au devoir de mémoire envers tous ceux qui se sont battus pour conserver notre idéal et notre démocratie.

Repas de l'AFN

Le repas annuel des membres de la section du Vuache des anciens d'A.F.N, où les conjointes et les veuves sont invitées, a eu lieu **le dimanche 17/01**, à la salle de Chênex, gracieusement prêtée par la mairie.

50 convives se sont retrouvés autour d'une table très appréciée de tous. La bonne humeur a été de mise, et chacun est reparti très satisfait, avec un rendez-vous pris pour la promenade de l'été dont la date sera précisée en temps utile.



Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

✓ Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

✓ Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

✓ Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.



✓ Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS, 52 avenue des Iles, 74994 Annecy Cedex 9.

Merci pour les abeilles !



Le déneigement !

Le déneigement des voies publiques est assuré par les employés communaux et par les services du département. **Le déneigement des voies privées** est de la responsabilité du propriétaire ou du syndicat de copropriété, le cas échéant.

Afin d'ouvrir un passage jusqu'à la chaussée, il incombe aux riverains, aux commerçants, de déneiger, de traiter la glace sur le trottoir devant leurs entrées privées. Nous vous rappelons qu'il est **interdit de jeter ou de déposer** de la neige, de la glace venant d'un terrain privé sur les chemins municipaux. Pensez également à déneiger devant les containers et vos boîtes aux lettres afin que le service soit bien assuré.



Relevés faits par Maurice Gross



Relevés météorologiques 2015 – Hauteur de pluie en mm

janvier	février	mars	avril	mai	juin	TOTAL Année
137	60	91	84	127	51	
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	979
56	98	108	64	75	28	

Stop aux déjections canines !

De nombreux propriétaires de chiens laissent leur animal à 4 pattes faire tranquillement leurs besoins n'importe où dans le village. Ceci est intolérable!

Etre propriétaire nécessite d'être RESPONSABLE!

Nous vous rappelons que selon l'article R. 610-5 du code pénal, il est fait **obligation** aux personnes accompagnées d'animaux de procéder immédiatement, **par tous les moyens appropriés**, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique. Le non-respect de cette règle élémentaire d'hygiène est passible d'une amende.

Vous êtes priés d'utiliser pour cela, les distributeurs à sachets pour déjections canines qui se situent dans la commune près des 2 terrains de jeux, vers le Centre ECLA et à côté de l'abris bus à Faramaz ou toutes autres mesures afin que ces désagréments ne se reproduisent pas. Merci.





Sapeur pompier volontaire

Le Centre de Première Intervention de Vulbens manque d'effectifs.

Actuellement, **15 sapeurs-pompiers volontaires couvrent 9 communes** : Clarafond-Arcine, Chenex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers et **Vulbens**...soit environ **8'900 habitants**.

En France, des hommes et des femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études ... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. **Pourquoi pas vous ?**

Il faut donc pouvoir donner de la disponibilité sur son temps personnel pour assurer des astreintes depuis son domicile, effectuer des renforts en caserne et participer aux différents exercices afin de maintenir son niveau technique.

➤ COMMENT DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

Il faut :

- Etre âgé de 18 à 55 ans au plus,
- Jouir de ses droits civiques,
- Se trouver en position régulière au regard du service national,
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées (examen lors de l'engagement),
- Résider régulièrement en France.



➤ QUELLES SONT LES DEMARCHES A EFFECTUER POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE A VULBENS ?

Le plus simple est de se renseigner auprès du centre de secours. Le chef de centre et l'adjoint du centre vous attendent et vous accueillent avec intérêt et attention.

Ils vous donneront tous les renseignements concernant la formation initiale et la carrière de sapeur-pompier volontaire.

Tél: 04 50 04 61 82 ou 06 16 59 84 15

Service civique

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Faites votre Service Civique

Qu'est-ce que le Service Civique ?

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme sur une période de 6 à 12 mois.

Les missions sont indemnisées 547 € par mois avec une mission d'au moins 24h par semaine.

Un engagement valorisé et reconnu

- Vous pouvez vous engager en Service Civique, sans aucune condition de diplôme ou expérience préalable.
- Vous êtes accompagné pendant toute la durée de votre mission par un tuteur et pourrez recevoir une formation aux Premiers Secours et une formation civique et citoyenne.
- Vous recevez la carte du Service Civique qui vous permet de justifier de votre statut.
- Votre engagement sera valorisé dans votre parcours : dans le cadre de votre formation, d'une recherche d'emploi, etc.
- Une attestation officielle vous sera remise à la fin de votre mission.
- Toute la période de Service Civique est validée pour votre retraite.

Pourquoi faire ?

Le Service Civique permet par exemple de participer à l'accompagnement de personnes sans-abri, aider à la scolarisation d'enfants dans des pays en voie de développement.

Il permet aussi de sensibiliser les enfants au tri des déchets, sur les conduites à risques. Aider à la reconstruction de sites endommagés par une catastrophe naturelle et accompagner les populations.

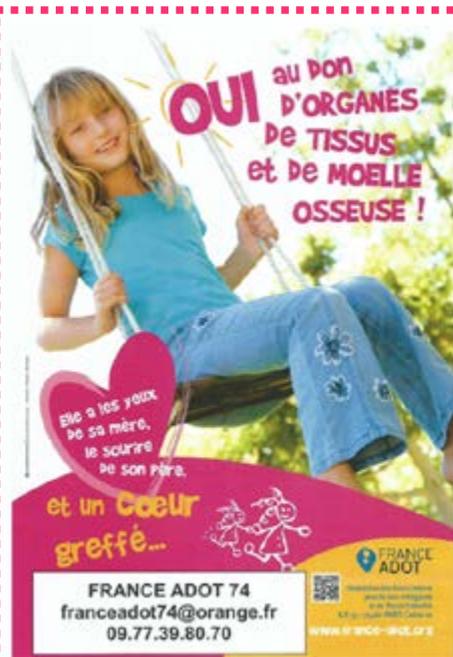
Où effectuer une mission de Service Civique ?

Vous pouvez effectuer une mission de Service Civique auprès d'associations, d'ONG, de collectivités territoriales d'établissements publics en France et à l'étranger.

POUR + D'INFOS : www.service-civique.gouv.fr



France ADOT 74



L'Association France ADOT 74, qui milite pour le **Don d'Organes et Tissus humains** depuis 1985 en Haute-Savoie, est née sous l'impulsion de M. Serge BAOUR pour faire se développer le nombre de porteurs de carte (gratuite) de donneurs « potentiels » dans le département.

Une nouvelle équipe est arrivée en 2010 et sous la présidence de M. Didier BOYER, s'active de plus belle par de multiples actions auprès des publics les plus divers, scolaires, élèves infirmières, communes, grand public, par des stands sur des manifestations sportives, mais aussi dans les grands magasins.

Elle essaye de travailler en commun avec des associations du secteur de la santé, mais aussi avec les équipes de coordinations des hôpitaux, elle recherche les contacts avec les services d'urgence, les pompiers, les médecins, pharmaciens et les amicales de donneurs de sang. Mais aussi avec les entreprises et leurs C.E (comité d'entreprise). Elle cherche, comme beaucoup d'associations, des volontaires bénévoles sur tout le département, afin de pouvoir créer une véritable chaîne de solidarité. Un certain nombre de cantons, de secteurs, ne sont encore pas pourvus de « relais », si cela vous dit, merci de nous contacter. Etre à l'écoute, être le relais des personnes (19000) en attente de greffe, essayez d'apporter son aide morale et solidaire, cela est sa mission de tous les jours.

Pour ce faire, une petite équipe d'une vingtaine de personnes se dévoue pour répondre à votre attente de renseignements sur ce qu'est le **DON d'organes**, pourquoi il faut, avant d'accepter de recevoir, **savoir accepter de DONNER**, même si parfois cela est difficile de faire ce choix lors d'un décès....

MERCI pour celles et ceux qui attendent.

Pour contacter l'association :

Le siège social : 8 rue de la Jonchère – 74600 SEYNOD

Tél : **09.77.39.80.70** et/ou **07.71.00.27.14** - Mail : franceadot74@orange.fr

Site internet : www.france-adot.org voir les pages départementales et notre page Facebook : [France adot 74](https://www.facebook.com/franceadot74)

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Besoin d'une salle pour vos événements, pensez à la MFR



Nos formations

→ **VENTE ET COMMERCE**

- CAP Employé de Vente Spécialisé
- CAP Employé de Commerce Multi-Spécialités
- BEP MRCU : Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers
- Bac Pro Commerce - section européenne
- BTS MUC : Management des Unités Commerciales

→ **CLASSE D'ORIENTATION**

- DIMA : Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance

→ **FORMATIONS MODULAIRES**

- Accompagnement à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
- Modules de formation sur mesure pour les entreprises (CPF, FTV)

une offre de location près de chez vous

Particuliers - Groupes - C.E. - Associations

Fêtes privées,
Mariage,
Anniversaire,
Séminaires,
Repas de famille,...

CFA Régional des MFR
Antenne de Vulbens
238 chemin de la cure
74520 Vulbens
mfr.vulbens@mfr.asso.fr

www.mfr-vulbens.fr

Prévention : Ayez les bons réflexes !



Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie. Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).
- Protégez les traces et les indices.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus, www.interieur.gouv.fr

HORAIRES D'OUVERTURE GENDARMERIE Valleiry et Cruseilles

Gendarmerie de Valleiry

463 route de Bellegarde 74520 VALLEIRY

Tél : 04 50 04 33 55

Lundi-Mercredi-Vendredi :

8h00/12h00 - 14h00/18h00

Gendarmerie de Cruseilles

515 avenue des Ebeaux 74350 CRUSEILLES

Tél : 04 50 44 10 08

Mardi-Jeudi-Samedi :

8h00/12h00 - 14h00/18h00

Dimanche et jours fériés :

9h00/12h00 - 15h00/18h00

En dehors de ces horaires faire le «17»

Recensement militaire

**PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**

Le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes français dès leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Ils reçoivent alors une attestation de recensement, qu'il faut notamment présenter pour les examens et concours. Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : livret de famille, carte nationale d'identité, un justificatif de domicile.



Armée de terre

L'armée de Terre lance son appli pour recruter

Une toute nouvelle application est désormais disponible sur smartphone : « sengager.fr ». Téléchargeable sur l'Apple Store et Android Market, elle propose d'informer et aider les jeunes à se préparer au parcours du recrutement dans l'armée de Terre d'une façon ludique et tendance.



Edition de la Carte Touristique Salève/Vuache/Genevois 2016

Sortie prévue début mars 2016

L'Office de Tourisme de Saint Julien et du Genevois réédite en Mars 2016 sa **Carte Touristique Salève-Vuache-Genevois**.

Cette carte comprend d'un côté :

De nombreuses idées sorties et loisirs avec des enfants, des amis, en solo ou en amoureux, les hébergements, les adresses des restaurants et des lieux pour organiser des événements.

De l'autre :

Une carte du secteur pour situer les établissements grâce à des numéros et la mise en avant des lignes de transports en communs du Canton.



Nous contacter
Nous rencontrer
Nos horaires
Nous écrire
Nous découvrir

Tél. : +33 (0)4 50 04 71 63 - E.mail : info@tourisme-genevois.fr
Vitam - 500 route des Envignes - 74160 Neydens - Coordonnées GPS : 46.12310598, 6.0948801
Du Lundi au Samedi : de 10h à 13h et de 14h à 18h, sauf les Mardis et Jeudis hors vacances scolaires
Domaine de Chosal - 92 rue Ada Byron - Archamps Technopole - 74166 Saint Julien en Genevois Cedex
www.tourisme-genevois.fr www.genevois-nature.fr www.genevois-affaires.fr www.genevois-loisirs.fr



Liberté, Égalité, Fraternité...

1946 - 2016

70 ans que nous organisons des séjours de vacances.

Bien sûr, les centres ont beaucoup progressé en terme de sécurité et de confort.

Bien sûr, les séjours ont évolué avec une place plus importante donnée aux activités, à l'innovation.

Mais bien sûr, nos colos ne sont pas que des lieux où l'on rit, s'amuse, joue, passe de bonnes vacances, ce sont aussi des espaces d'apprentissages.

Nous avons gardé l'état d'esprit de nos prédécesseurs. Agir pour construire un monde meilleur, plus solidaire, en paix. Participer à fonder une République laïque, démocratique et sociale. Nos directeurs, nos animateurs partagent notre projet éducatif et nos principes. Ils s'engagent avec nous à élaborer des séjours où les enfants, les jeunes seront accueillis avec les mêmes droits et les mêmes devoirs, où les liens qui les unissent sont basés sur la solidarité et l'amitié, où l'on devient citoyen dans le respect des autres et des lois.

L'enjeu est bien là, mener des actions éducatives pour former les citoyens de demain, des Femmes et des Hommes capables de tracer leur chemin librement avec dignité, tolérance et intelligence.



Pour tout renseignement ou demande de guide vacances 2016 :

Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie
3 avenue de la Plaine- BP340- 74008 Annecy Cedex
Tél : 04.50.52.30.00 – Fax : 04.50.45.81.06
Mail : ufoval@fol74.org – Site : www.fol74.org

Les *Fédérations Laïques de Haute-Savoie, Savoie et Isère* représentées par leurs *présidents respectifs, Patrick Kolb, Bernard Chardonnel et Eric Favey.*

Disponible en mairie

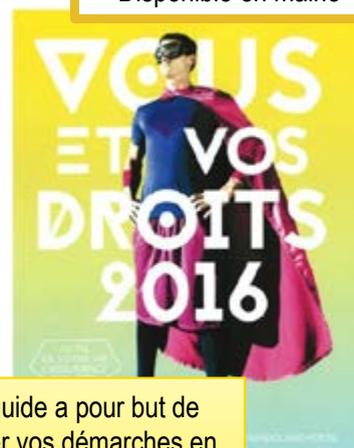
Application mobile de la commune



L'application mobile de la commune est arrivée !! Elle est téléchargeable sur Google play ou App Store. **Elle s'appelle Vulbens.**

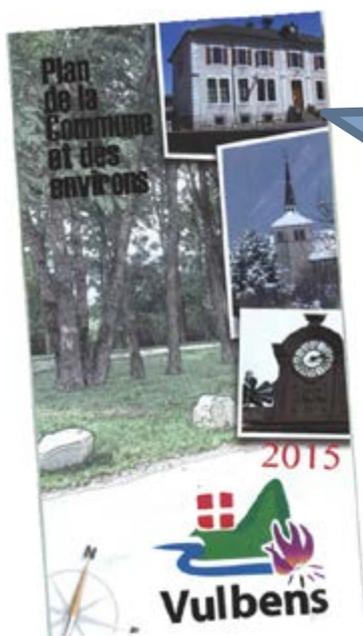
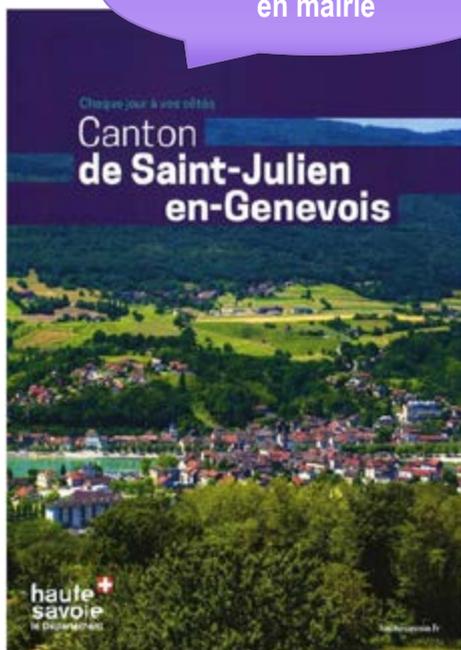
Cette application a pour but de vous tenir informer en temps réel des informations sur la commune. Elle permet notamment de vous envoyer des « Pushs » en cas de problème, d'alerte ou encore d'incident sur la commune.

Vous pouvez également nous envoyer un signalement avec une photo pour prévenir la mairie d'un problème sur la commune.



Ce guide a pour but de faciliter vos démarches en vous proposant des informations pratiques. + d'infos sur le site ameli.fr

Plaquette disponible en mairie



Plan de la commune
Le nouveau plan est arrivé, il est disponible à la mairie



Made in 74
A consulter sans modération !



Le 5 avril prochain, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau et ne possédant aucun récepteur compatible avec la HD car ils devront s'équiper d'un adaptateur (environ 25 €) avant cette date sinon il ne pourront plus recevoir la télévision.

Pour les autres foyers, ils devront tout simplement ce même jour, procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes.

Pour plus d'information, appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local) ou allez sur le site recevoirlatnt.fr



INFO TRAFIC TRAVAUX TER RHÔNE-ALPES



Retrouvez cette
information sur
votre mobile

LIGNE 40 : EVIAN ↔ BELLEGARDE Gare de VALLEIRY

Du 13 Décembre 2015 au 15 Avril 2016 inclus, en raison des travaux du CEVA, certains trains TER ne desserviront plus la gare de Valleiry. Un autocar de substitution est mis en place entre les gares de Valleiry et St Julien en Genevois où vous pourrez emprunter un train TER pour Bellegarde ou Annemasse / Evian.

BELLEGARDE :

Aller	Quotidien	Sauf Samedi	Sauf Samedi
Autocar			
VALLEIRY D	07h00	09h00	17h00
ST JULIEN en GENEVOIS A	07h20	09h20	17h20
Départ du TER pour Bellegarde	07H30	09H30	17H30

Retour	Sauf Samedi et Dimanche	Sauf Samedi
Arrivée en TER de Bellegarde	08H30	16H30
Autocar		
ST JULIEN en GENEVOIS D	08h35	16h35
VALLEIRY A	08h55	16h55

ANNEMASSE / EVIAN :

Aller	Sauf Samedi et Dimanche	Sauf Samedi	Sauf Samedi
Autocar			
VALLEIRY D	08h00	12h00	16h00
ST JULIEN en GENEVOIS A	08h20	12h20	16h20
Départ du TER pour Annemasse/Evian	08H30	12H30	16H30

Retour	Quotidien	Sauf Samedi	Sauf Samedi
Arrivée en TER d'Annemasse/Evian	07H30	09H30	17H30
Autocar			
ST JULIEN en GENEVOIS D	07h35	09h35	17h35
VALLEIRY A	07h55	09h55	17h55

Les vélos ne sont pas autorisés dans les autocars.

Retrouvez également toute l'info

- **ALLO TER**
09 69 32 21 41
(Appel non surtaxé)
- **TER Mobile**
site mobile et applis gratuits téléchargeables sur l'App Store, Android Market et Black Berry Appworld. Recherche d'itinéraires, prochains départs, infos sur votre train et votre gare
- sur ter-sncf.com (Rhône-Alpes)
- **TER Flash Traffic**, service d'alerte gratuit par courriel
- **TER Flash Traffic Abonnés**, service d'alerte gratuit par SMS réservé aux abonnés



Espace Ressources Créateurs - Repreneurs Entreprises

AGENDA
des créateurs repreneurs d'entreprises
janvier - février - mars 2016

Toutes nos prestations sur www.med74.fr

L'Espace Création vous accueille de 9h à 17h30 du 14 à 17h30 (17h le vendredi).

Vous résidez sur le Genevois Haut Savoyard ? Vous avez un projet de création/reprise d'entreprise sur ce territoire ?

N'attendez plus, venez vous renseigner et rencontrer des spécialistes de la création/reprise d'entreprise près de chez vous... L'agenda des créateurs/repreneurs d'entreprises du 1^{er} trimestre 2016 est disponible en mairie.

L'Espace Ressources pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises est un **dispositif gratuit qui propose** :

- des réunions thématiques,
- des entretiens individuels avec un spécialiste,
- des permanences,
- un accès à un espace documentaire et informatique, une bourse d'entreprises à reprendre...

+ d'infos sur www.med74.fr.

Maison de l'Economie Développement

Etoile Annemasse Genève

13 Avenue Emile Zola - 74100 ANNEMASSE

Tél. +33 (0)4 50 87 09 87 - Fax. +33 (0)4 50 95 51 46

E-mail : secretariat@med74.fr - Site : www.med74.fr

L'espace Création vous accueille de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (17h le vendredi).

Quoi de neuf à la Mjc A vos agendas ...

LE HORLA - Théâtre

11 février 20h30 – Centre ECLA

CHAUSSETTE Théâtre musical d'objet

Spectacle jeune public

17 février 15H00 – Centre ECLA

FESTIVAL DU FILM VERT- Docs et débats

1^{er} et 29 mars 20h30 – Centre ECLA

LA TROUPE DU VUACHE - Théâtre comédie

Du 12 au 27 mars - Centre ECLA

SACCO & VANZETTI - Théâtre

7 avril 20h30 – Centre ECLA

+ d'infos : www.mjcvuache.com



à retenir !

- **6 février** : Carnaval des écoles organisé par l'APE « Les jonquilles »
- **19 mars** : Journée de l'environnement, rdv 8h30 cour mairie
- **19 et 23 mars** : Portes ouvertes de la MFR de Vulbens de 9h à 17h
- **8 avril** : Accueil des nouveaux arrivants
- **22 avril** : Don du Sang – Espace Albert Fol à Valleiry de 17h à 20h
- **25 juin** : Fête de l'école
- **3 juillet** : Fête inter-villages Chevrier/Vulbens aux Ecuries de Vulbens organisé par « Vulbens en fête »

Inscriptions scolaires 2016-2017



Pour les **enfants nés en 2013 et les nouveaux arrivants**, les inscriptions auront lieu du **21 mars au 2 avril 2016**, aux heures de permanences du secrétariat. Merci de vous munir des pièces suivantes :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Carnet de santé de votre (vos) enfant(s)
- ✓ Attestation de la CAF



REUNION PUBLIQUE N°1 MARDI 15 MARS 2016 A 19h30 Auditorium du Centre ECLA

Réunion
Publique

La commune a lancé la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme le **20 mai 2015**.

Les nouvelles lois d'aménagement, notamment les lois Grenelle (2010) et ALUR (2014) favorisent la prise en compte des problématiques environnementales et de développement durable en élargissant les objectifs des documents d'urbanisme.

Le Bureau d'Etudes a commencé son travail avec notamment plusieurs visites de terrain et la réalisation du diagnostic du territoire. Une synthèse a été présentée aux Personnes Publiques Associées à la procédure de révision du PLU le 25 janvier 2016.

Afin de procéder à la concertation publique le plus en amont possible, nous vous informons qu'une première Réunion Publique se tiendra **le Mardi 15 mars à 19h30 heures à l'auditorium du Centre ECLA**.

Cette réunion publique permettra de faire le point d'une part sur le contenu et la procédure de PLU et d'autre part de présenter les premiers grands enjeux issus du diagnostic du territoire, pour l'avenir de VULBENS.

